

A proprement parler, il n'y a aussi que deux espèces de canneberges dans la culture, savoir : la canneberge-cerise, qui appartient à la première de ces deux cultures, et la canneberge-cloche qui appartient à la seconde. Les autres espèces assez nombreuses déjà, qu'on désigne par des noms particuliers, ne sont que des variétés qui ne se distinguent des deux types principaux que par la couleur ou la forme du fruit, sans rien changer de ses qualités.

La culture de la canneberge dans les terrains marécageux diffère gradement de celle des terres élevées, je traiterais séparément de l'une et de l'autre.

*Culture de la canneberge dans les terrains marécageux.*—Il n'y a guère de ferme en Canada où cette culture ne pourrait être pratiquée. Toutes les terres avoisinant le fleuve ou quelque rivière, présentent d'ordinaire, quelques bas-fonds où la canneberge peut croître avantageusement. Mais même éloigné du fleuve ou toute autre rivière, n'y a-t-il pas sur votre terre, en quelque endroit, quelque marais, quelque savanne ou petite vallée qui se couvre d'eau à l'automne, et souvent pour tout l'hiver, bien que la chaleur et l'absence des pluies puisse les dessécher pendant l'été. Voilà la meilleure place possible pour y asseoir votre culture, pourvu que son humidité ne vienne pas de quelque source trop froide qui arrête presque toute végétation, et ce marais ou cette savanne qui maintenant ne vous rapporte rien, mais est même très nuisible parfois, peut être amené, avec un peu de soin, à vous donner des produits qui ne pourraient égaler en valeur, à mesure égale, les arpents les mieux cultivés de votre ferme ; puisque les canneberges, une fois bien établies, donnent année com-

muné, de 150 à 200 minots par arpent, qui à raison de \$2 le minot, vous donneront \$3 à \$4, ce que certainement ne pourra vous rapporter aucune céréale ni même aucune racine.

La canneberge-cerise et ses variétés peuvent réussir dans tous les terrains humides, mais non toutefois assez bas pour se conserver inondés une partie de l'été. Les bas-fonds avoisinant le fleuve et que recouvrent d'ordinaire les grandes marées de mai et d'octobre sont tout à fait propres à cette culture. Si la plantation peut se faire dans un endroit qui, laissé à sec pendant l'été, peut, à l'automne, être inondé au moins d'un pied d'eau pour tout l'hiver, la chose n'en sera que plus avantageuse. Car l'eau met les plants à l'abri des gels et dégels de l'automne et du printemps qui leur sont toujours plus ou moins dommageables.

Ayant donc choisi votre terrain comme il vient d'être dit, vous procédez comme suit à sa préparation et à la plantation. Si votre marais ou prairie basse, porte encore, en certains endroits des souches ou des broussailles, vous enlevez le tout, ayant soin de niveler le terrain autant que possible, en rabattant les buttes dans les endroits plus bas. Si votre terrain n'est pas suffisamment en pente pour permettre l'écoulement des eaux après les pluies, vous le percez de fossés et de rigoles pour en faciliter l'égouttage, car une eau stagnante sur les plantes, pendant les chaleurs, et surtout au temps de la floraison, pourrait leur être très préjudiciable. Si votre terrain est fortement épris en gazon, surtout en laiches ou autres herbes grossières, et que vous puissiez y passer la charrue, vous brûlez ces herbes si la chose peut se faire, ou du moins vous les fauchez aussi près de terre que possible, puis au moyen d'une

houe ou d'un sarcloir vous opérez un sarclage qui puisse attaquer les racines de ces plantes. Recouvrant ensuite toute la surface de votre terrain d'une couche de sable de deux à trois pouces, il se trouve prêt à recevoir la plantation. Ce sable contribuera grandement à entretenir l'humidité du sol, et par là même, à faire périr le gazon de votre prairie.

Marquant ensuite en lignes régulières le lieu précis où vous placerez chaque table de plants, disons à 2 pieds ou 2½ pieds les uns des autres en tous sens, vous défoncez le sol au moyen d'une bêche à chaque endroit marqué, et vous y placez, à 3 ou 4 pouces de profondeur, 4 à 5 pieds de plants, si vous les avez tirés d'une pépinière, ou une talle de tiges avec ses racines, si vous les avez tirées de quelques marais où elles croissaient spontanément, ayant soin d'appuyer fortement sur le sol autour des plants afin de ne point laisser de vides dans leurs racines.

La plantation se fait au printemps, d'avril à juin, si cependant votre terrain pouvait être inondé pendant l'hiver, elle pourrait aussi se faire en octobre ou en novembre.

La plantation ainsi faite avec du plant de bonne qualité, vous verrez, dès cette saison même, un grand nombre de pieds se parer de fleurs, et plusieurs mûrir même leurs fruits. Les tiges des atocas (canneberges) étant portées à prendre racine dès qu'elles viennent en contact avec le sol, vous veillerez à empêcher, par des sarclages, le développement du gazon pendant la première et la deuxième année, et à la troisième, vos plants couvriront alors tout votre terrain d'un épais tapis de verdure à l'exclusion de toute autre herbe ; et une fois en cet état, votre champ ne requerra d'autres soins de vous que celui d'aller cueillir les fruits lors de